

Un.e agent.e de propreté urbaine - service propreté (cadre d'emplois des adjoints techniques)

Placé.e sous l'autorité du Responsable du Service Propreté et du chef d'équipe, vous êtes affecté.e sur un secteur de la ville et assurez plus particulièrement les missions suivantes :

- Effectuer le balayage et le nettoiement manuel ou mécanique (balai, souffleur, ...) ;
- Utiliser un aspirateur urbain électrique pour les secteurs du centre-ville et une autolaveuse pour les parkings souterrains ;
- Assurer le lavage à grande eau des trottoirs à l'aide d'une lance ;
- Désherber manuellement les trottoirs ;
- Ramasser les déjections canines ;
- Assurer la conduite de l'un des véhicules du service (VL mini-benne, VL pick-up, utilitaire...) ;
- Évacuer des dépôts sauvages sur le domaine public (encombrants, sacs ...) et des déchets ou encombrants lors de déménagement de bâtiments publics ;
- Veiller au bon fonctionnement des outils utilisés et réaliser leur entretien (niveau d'huile, entretien filtre à air, ...) ;
- Assurer la permanence de fin de semaine pour le nettoyage des marchés et du centre-ville ;
- Participer aux opérations de salage hivernal.

Formations et expériences requises

- Permis B exigé.
- Connaissance des règles de sécurité au travail.
- Connaissance des règles du code de la route.
- Sens du service public.
- Capacités à appliquer des consignes et à rendre compte.
- Esprit d'équipe, ponctualité, assiduité et disponibilité.

Infos pratiques

Particularités du poste :

Horaires de travail en continu : 5h-12h avec une pause de 30 minutes imposée.

Travail le week-end dans le cadre des permanences de nettoyage des marchés et du centre-ville environ une fois par mois.

Interventions pour le nettoyage des manifestations (braderies, fêtes foraines, ...).

Travail en extérieur et au contact des usagers.

Station debout prolongée et manipulation de petites charges.

Port des vêtements de travail et des équipements individuels de sécurité.

Poste à pourvoir au 1er septembre 2024.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS et participation à la garantie maintien de salaire

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature avec un CV à :

Madame La Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Ou par voie électronique : recrutement@epernay-agglo.fr

[postuler en ligne](#)

Documents

[agent.e-de-proprete-urbaine-2024.doc.pdf](#)